

Photo: Eric Clua/CRISP



ICRI
INTERNATIONAL
CORAL REEF INITIATIVE

L'APPEL À L'ACTION...
CONTINUE



UN APPEL PAR LES MEMBRES DE L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS (ICRI) – OCTOBRE 2013



« Nous sommes également conscients des importants avantages qu'offrent les récifs coralliens sur les plans économique, social et environnemental, en particulier pour les îles et les États côtiers, ainsi que de la grande vulnérabilité des récifs coralliens et des mangroves face aux conséquences du changement climatique, de l'acidification des océans, de la surpêche, des pratiques de pêche destructrices et de la pollution. Nous sommes favorables à une coopération internationale visant à préserver les écosystèmes des récifs coralliens et de la mangrove et à maintenir les avantages qu'ils offrent sur les plans social, économique et environnemental, ainsi qu'au lancement d'initiatives facilitant la collaboration technique et l'échange volontaire d'informations. »

- L'avenir que nous voulons: document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable 2012 (Rio +20)
tel qu'adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies



Photo: Jerker Tamelander

LE CONTEXTE



Les récifs coralliens sont en sérieux déclin à travers le monde, notamment les récifs de plateaux peu profonds proches des populations humaines denses. On estime que 19% des récifs coralliens de la planète sont déjà sévèrement dégradés ou perdus, tandis que plus de 60% sont directement menacés. Ce déclin est susceptible de conduire à la perte de la majeure partie des ressources récifales du monde au cours du prochain siècle, affectant près de 500 millions de personnes, dont 30 millions dépendent directement des récifs pour leur survie.

L'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) est un partenariat entre gouvernements, organisations internationales, et organisations non-gouvernementales dont le but est de préserver les récifs coralliens et les écosystèmes qui y sont associés dans un cadre d'usage durable. L'Initiative a été fondée par les gouvernements d'Australie, de la France, du Japon, de la Jamaïque, des Philippines, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis, et fut annoncée lors de la première Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique en 1994.

Originellement publié en 1995, l'Appel à l'Action de l'ICRI vise à sensibiliser l'opinion mondiale sur le déclin continu de la santé des récifs coralliens dans le monde, et encourage à la prise de mesures pour remédier aux problèmes auxquels ils font face. L'Appel a été renouvelé lors du premier Symposium International sur les Ecosystèmes Marins Tropicaux (ITMEMS) en 1998.



« Qualifiés souvent de « forêt ombrophiles de la mer », les récifs coralliens tropicaux, qui figurent parmi les écosystèmes mondiaux les plus riches biologiquement et les plus productifs, apportent des bienfaits sociaux, économiques et environnementaux à des millions de personnes. »

- Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, août 2011



Photo: Sandrine Job/CRISP

DES PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS...



L'ICRI a été engendrée pour attirer l'attention sur la situation des récifs coralliens sur la scène internationale, mettant en lumière la valeur écologique, économique, sociale et culturelle qu'ils assurent à une large proportion de la population mondiale. Les membres de l'ICRI ont été incités à attirer l'attention des gestionnaires, hauts fonctionnaires, donateurs, scientifiques et politiciens sur les problèmes auxquels les récifs sont confrontés.

Le caractère informel de l'ICRI rend difficile la quantification de son influence au fil du temps sur les progrès concrets réalisés en terme de gestion durable des récifs coralliens. Cependant, à cet égard, il est utile d'observer :

- La congruence du travail de l'ICRI avec la mise en place d'objectifs d'action internationaux relatifs aux récifs coralliens tels que :
 - L'objectif de création d'un réseau complet et cohérent d'aires marines protégées adopté au Sommet Mondial sur le Développement Durable de 2002 (Sommet de la Terre) ;
 - Les objectifs 'biodiversité' de la Convention sur la Diversité Biologique de 2002 relatifs à la protection d'écorégions, aux aires marines protégées comprenant des récifs coralliens, et à la pêche durable ;
 - L'objectif Aichi 10, adopté subséquemment en 2010 et concernant spécifiquement des récifs coralliens, ayant mené à la déclaration de nouvelles aires marines protégées, y compris des aires marines localement gérées et des grandes aires marine protégées telles que la Monument National Marin de Papahānaumokuākea ou l'Aire Protégée des Iles Phoenix ; et
- l'avènement d'initiatives régionales transformatives telles que l'Initiative Triangle de Corail, le Défi de la Micronésie ou la Défi des Caraïbes.

L'influence sur les avancées globales en termes de conservation des récifs coralliens mise à part, l'ICRI peut se flatter d'un certain nombre d'accomplissements clairement de son fait :

- La sensibilisation au niveau planétaire sur les biens et services prodigués par les récifs coralliens, ainsi que la valeur et les défis auxquels doivent faire face ces récifs et les écosystèmes qui y sont associés, ayant abouti à la déclaration à deux reprises de l'Année Internationale des Récifs Coralliens (1997 et 2008) ;
- La reconnaissance de l'importance de l'ICRI par sa référence dans le Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur les récifs coralliens de 2011 ;
- La création d'un forum de discussions régulières sur les questions de gestion des récifs coralliens, par le biais des réunions des membres de l'ICRI et la tenue de Colloques Internationaux sur la Gestion des Ecosystèmes Marins Tropicaux (ITMEMS) ;
- La production des rapports globaux thématiques sur l'état des récifs coralliens dans le monde grâce au Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN), attirant l'attention sur leur sort et guidant les actions de gestion ;
- La contribution à l'amélioration du standard mondial de surveillance des conditions socio-économiques des récifs coralliens grâce au Réseau mondial de surveillance socio-économique des écosystèmes tropicaux (SocMon) ;



Photo: Jerker Tamelander

- La mise en place d'un réseau dynamique d'organisations leaders dans la science et la protection des récifs coralliens, par le biais du réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN, 2000-2011) ;
- Le soutien aux efforts de collaboration et de coordination aux niveaux national et régional à travers :
 - Des initiatives régionales (activités régionales en Asie de l'Est, CORDIO dans l'océan indien, CRISP dans le Pacifique)
 - Des initiatives nationales, telles que l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR)
 - Des comités techniques sur des questions régionales (tel que la Comité *Ad Hoc* sur la réponse régionale à l'invasion du poisson-lion dans les Caraïbes)
 - La tenue de journées régionales lors de réunions des membres de l'ICRI.
- La facilitation d'actions coordonnées et de renforcement des capacités sur les enjeux contemporains auxquels les gestionnaires de récifs sont confrontés, tels que (mais sans s'y limiter):
 - L'adaptation aux changements climatiques ;
 - Les aires marines protégées ;
 - Les pêcheries associées aux récifs coralliens (par exemple, les agrégations de frai de poissons récifaux)
 - Le commerce des coraux et des espèces des récifs coralliens ;
 - Les maladies coralliennes ;
 - La mise en vigueur ;
 - L'évaluation de l'efficacité de gestion ;
 - L'évaluation économique des récifs coralliens ;
 - Les espèces exotiques envahissantes marines (notamment le poisson-lion)
 - La gestion des forêts de mangroves.

En dépit de ces accomplissements, des défis majeurs restent à relever pour les gestionnaires de récifs coralliens. Les quatre piliers de l'ICRI (gestion intégrée, renforcement des capacités; science et surveillance, et évaluation) restent aussi pertinents au début du 21e siècle qu'ils l'étaient lors de leur conception en 1995, mais ils doivent maintenant être abordés sous l'angle du changement climatique, menace globale s'ajoutant eux multiples autres facteurs de stress de ces écosystèmes.



« L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), un partenariat entre gouvernements, organisations internationales et organisations non gouvernementales, a été lancée en 1994 en tant que seule entité mondiale consacrée entièrement à la conservation des récifs coralliens. »

...MAIS LES DÉFIS DEMEURENT D'ACTUALITÉ



Les menaces relevées dans le présent Appel à l'Action sont majoritairement les mêmes qu'en 1994. L'humanité n'a pas fondamentalement changé son comportement vis-à-vis de l'environnement : la population mondiale continue d'augmenter, et la majorité des humains vit à proximité de l'environnement et s'en sert assidûment à des fins économiques, sociales et culturelles.

En outre, les conséquences du changement climatique, y compris ses impacts graves et irréversibles, sont mieux compris aujourd'hui que lorsque l'ICRI a été lancé. Il existe un consensus scientifique écrasant sur le fait que le climat de la Terre est en train de changer, principalement du fait des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'activité humaine, l'élévation de la température de surface des océans, ainsi que l'acidification des océans, sont sans doute les menaces globales les plus alarmantes pour les récifs coralliens. Des preuves directes des effets négatifs généralisés du changement climatique sur les récifs coralliens ont déjà été constatées, et une action immédiate est nécessaire pour prévenir la perte des ressources récifales mondiales au cours des prochaines décennies.

Les menaces pesant sur la santé des récifs sont variées, complexes et multiplicatives. La capacité des récifs coralliens et écosystèmes associés à s'adapter au changement climatique est de plus en plus compromise par les pressions anthropiques directes. Alors que les niveaux de population continuent d'augmenter, celles-ci incluent :

- Une extraction destructrice et non durable des ressources ; la pollution de l'eau ; le trafic maritime ; le développement côtier et les activités de tourisme et de loisir associés ;
- Un aménagement du littoral inadapté.



Photo: Rich Carey



Photo: Thomas Vignaud/Alofa Tuvalu



« Malgré leur importance, les récifs coralliens se heurtent à de nombreuses menaces locales et mondiales causées par l'activité humaine et les changements climatiques. Des pratiques de pêche non viables, l'aménagement du littoral, la pollution, l'échauffement des océans et leur acidification ont déjà endommagé irrémédiablement un cinquième des récifs coralliens et les prévisions pour l'avenir sont alarmantes, à moins que la situation ne change. »

L'APPEL À L'ACTION CONTINUE



Les nations et les organisations membres de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) reconnaissent qu'au cours des dernières 19 années, l'ICRI a été le catalyseur d'une amélioration majeure dans la prise de conscience globale de la valeur des récifs coralliens et écosystèmes associés, et des menaces auxquelles ils sont confrontés. Beaucoup d'efforts ont été réalisés dans cet espace de temps pour comprendre et répondre à ces menaces. Néanmoins, la situation des récifs coralliens continue d'être fort préoccupante. Les récifs coralliens :

- continuent d'être dégradés par une série de pressions ; et
- sont maintenant également affectés par des processus naturels et anthropiques qui n'étaient pas vraiment compris à l'époque de la création de l'ICRI.

En conséquent, les membres de l'ICRI appellent tous ceux exerçant une influence sur la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés à poursuivre les efforts pour :

1. Gérer les récifs coralliens et écosystèmes associés d'une manière qui reconnaisse la connectivité de la terre et de la mer et les impacts cumulatifs des pressions anthropiques, et cherche à renforcer la résilience des systèmes naturels pour résister aux effets de long terme du changement climatique (**Gestion Intégrée**) ;
2. Renforcer les capacités dans tous les aspects de la conservation et l'utilisation durable de l'environnement marin, afin de diffuser et d'utiliser les meilleures pratiques tout en engageant les communautés locales dans la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés (**Renforcement des Capacités**) ;
3. Soutenir la recherche, y compris les approches de science citoyenne, afin de renforcer largement les capacités des pays et des communautés pour évaluer et rendre compte de l'état de santé et des menaces auxquelles font face les récifs coralliens de manière coordonnée, comparable et accessible (**Science et Surveillance**) ; et
4. Examiner l'impact des mesures prises, évaluer l'efficacité des mesures de gestion et adopter des réponses adaptatives (**Évaluation**).



« Il est primordial d'améliorer rapidement tous les efforts existants de protection des récifs et des services qu'ils fournissent à l'humanité. Il est encourageant de constater que notre capacité d'action collective est devenue plus forte avec de nouveaux outils de gestion, une compréhension publique accrue, une meilleure communication et un engagement local plus actif. »

Récifs Coralliens en Péril (Revisité)
Publication du World Resources Institute, 2011